



## 4ème Tour

**DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 - 15h**

FC St Georges sur Eure (R1) / St Pryvé St Hilaire FC (N2)

Blois Foot 41 (N2) / J3S Amilly (N3)

Dammarié Foot Bois Gueslin (R3) / FC Drouais (R1)

US Chambray les Tours (R1) / OC Tours (D2) ou USM Montargis (N3)

E. Chaingy St Ay (R2) / Avoine O. Chinon Cinais (N3)

C' Chartres F. (N2) / FC Montlouis (N3)

SMOC St Jean de Braye (R2) / EB St Cyr sur Loire (R1)

ES Vallée Verte (D2) / CS Mainvilliers (R2)

US Yzeures Preuilley (D1) / Bourges Foot (N2)

SA Issoudun (D1) ou Gazélec S. Bourges (R3) ou Vineuil SF (R1) / SO Romorantin (N2)

ASL Orchaise (D1) / Tours FC (N3)

Vierzon FC (N3) / US Châteauneuf sur Loire (N3)

SC Massay (R2) / Bourges 18 (N2)

ASPO Tours (D3) / AS St Amand Montrond (R1)

AS Port. Bourges (R1) / FC Déols (N3)

### Clubs Exempts : L2 - N

**+ : Les Clubs recevants, conformément aux dispositions du Règlement de la Coupe de France, devront présenter un terrain homologué au moins de niveau 5 et informer la Ligue Centre-Val de Loire de la désignation du terrain sous 48 heures ; à défaut, la rencontre sera inversée et se déroulera sur le terrain de l'adversaire.**

**Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 3 octobre 2020 par Footclubs.**

**Chaque club qualifié aura son match de championnat du 3 ou 4 octobre réporté à une Date Ulérieure par son District ou la Ligue (pour les clubs régionaux).**

**\* Rappel lors du tirage l'article 6.2.1 de la Coupe de France 2020/2021 a été appliquée :**

"[...] dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant. [...] Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant."

Prochain tirage : Jeudi 8 octobre 2020

5ème tour : 18 octobre 2020